



389

DQ16.1

Projet de parc éolien Canton MacNider

6211-24-094

Montréal, le 11 juin 2025

PAR MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE

(kim.maloney@bape.gouv.qc.ca)

Mme Kim Maloney
Coordonnatrice du secrétariat de la commission d'enquête
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT (BAPE)
140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

Gestion de l'approvisionnement énergétique long terme

15^e étage

Complexe Desjardins, tour est

C.P. 10000, succ Desjardins

Montréal (Québec) H5B 1H7

Tél. : 514 730-7869

estevan.michael@hydroquebec.com

Objet : Projet éolien Canton MacNider – Réponse aux questions complémentaires – DQ16

Madame,

Le 9 juin dernier, la commission chargée de l'examen du projet présentement à l'étude s'est adressée à Hydro-Québec afin d'obtenir des renseignements complémentaires. Vous trouverez ci-dessous, les réponses d'Hydro-Québec aux questions qui lui ont été posées :

Question :

Quels motifs étaient à l'origine de la décision de procéder à un appel d'offres auprès de fournisseurs privés (en collaboration avec le milieu local) pour la réalisation des projets allant procurer 300MW d'énergie éolienne à Hydro-Québec, tel que prévu au décret 1440-2021, plutôt que réaliser et exploiter les projets par Hydro-Québec à l'interne ?

Réponse :

C'est en conformité avec le cadre réglementaire applicable qu'Hydro-Québec a lancé le 13 décembre 2021 l'appel d'offres pour le bloc de 300 MW prescrit par règlement. Par ailleurs, à l'époque du lancement de l'appel d'offres, la [Stratégie de développement éolien d'Hydro-Québec](#), rendue publique en mai 2024, en était encore au stade de développement.

Hydro-Québec rappelle que la Stratégie de développement éolien cible prioritairement l'élaboration de projets à grande échelle. Ces projets de grande ampleur, qui pourraient atteindre au-delà de 1 000 MW. Pour les projets de moindre ampleur, l'approche sera dans la continuité. Les partenaires de l'industrie participeront à ces projets, comparables à ceux qui ont été réalisés au cours des 20 dernières années et visant une puissance installée allant jusqu'entre 300 et 350 MW. Les appels d'offres demeureront ainsi l'approche privilégiée pour ces projets.

En espérant le tout conforme, veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Michael Estevan

Délégué commercial principal – Gestion de l'approvisionnement énergétique long terme